

bulletin d'informations

Association des Bibliothécaires Français

SOMMAIRE

- Editorial : 5
- Après-coup par Jean-Claude Annezer 6
- SEMINAIRE DE NEVERS :
La formation élémentaire..... 9
- SEMINAIRE DE CHALON-SUR-SAONE :
La formation continue 14
- SEMINAIRE DU CREUSOT :
Unité ou éclatement des formations supérieures 16

CONGRES DE DIJON. 29 Juin-1er Juillet 1991

- Séance inaugurale :
Discours d'accueil de Robert Poujade 18
- Discours d'André Miquel 20
- Intervention des représentants des Ministères :
• Evelyne Pisier, Ministère de la culture. DLL..... 22
- Jean Gasol, Ministère de l'Education nationale. DPES 25
- Daniel Renoult, Ministère de l'Education nationale. DPDU..... 28
- Fonction publique et formation professionnelle,
Marcel Piquemal..... 32
- L'interprofessionnalisme, Brigitte Guyot..... 34
- Les métiers de la librairie, Philippe Gintrand 37
- La formation au patrimoine des bibliothèques : le rôle du Ministère
de l'Education nationale, Christophe Pavlidès 39
- Profession restaurateur, Jean-Louis Alexandre 40
- Conservation et formation à la Bibliothèque nationale,
Corinne Le Bitouzé..... 42
- Les formations existantes dans le domaine de l'audio-visuel,
Varda Lerin..... 44
- L'évolution des politiques culturelles et des métiers de la culture,
J.-P. Rioux 46

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION :

- Rapport d'activité 52
- Rapport d'orientation 56
- Motions 58
- Une recette bien de chez nous : Le "Congrès bourguignon",
Jean-Jacques Dazy 63
- Notes de lecture..... 65
- Communiqué de presse 72

abf

**PUBLICATION TRIMESTRIELLE
PARAISANT DEPUIS 1907**

Directeur de la publication :
Françoise Danset

Rédacteur en Chef : Anne-Marie Chaintreau

Coordination : Jacqueline Gascuel

Comité de rédaction : Dominique Bréguiroux
(BN), Marie-Martine Tomitch (BU), Joëlle
Müller (BP), Antonietta Moëlon (BS).

RÉDACTION ET ABONNEMENT :
Association des Bibliothécaires français,
7, rue des Lions Saint-Paul 75004 PARIS
Tél. (1) 48.87.97.87

PUBLICITE :
Synergie Edition - 110, av. Aristide Briand
92120 MONTROUGE
Tél. (1) 47.46.00.55.

Abonnement individuel : 200 Frs.
Abonnement collectivités : 350 Frs.
Abonnement préférentiel pour adhérents : 50 Frs.
Prix du numéro : 90 Frs.

Les opinions exprimées dans le Bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.